

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la demande de permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une surface de 7.7 ha sur la commune de Tonnerre.

L'enquête publique se déroulera du jeudi 18 janvier 2024 9h au vendredi 16 février 2024 17h soit pendant 30 jours consécutifs.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, toute personne intéressée pourra consulter et prendre connaissance du dossier d'enquête publique sur le site Internet www.yonne.gouv.fr, sur le poste informatique disponible à la préfecture de l'Yonne à Auxerre ainsi que sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/5075>

Les observations et propositions pourront être consignées :

- Soit sur le registre dématérialisé susmentionné, soit à l'adresse mail :

enquete-publique-5075@registre-dematerialise.fr

- Soit sur le registre papier disponible à la mairie de Tonnerre, soit par courrier adressé à la mairie de Tonnerre.

Le commissaire enquêteur recevra le public à la mairie de Tonnerre aux dates et heures suivantes :

Jeudi 18 janvier 2024 de 9h à 12h	Mardi 6 février 2024 de 10h à 13h
Samedi 27 janvier 2024 de 8h30 à 11h30	Vendredi 16 février 2024 de 14h à 17h